Perspectives

La biodiversité dans tous ses états

par Patrice MONTAGNÉ, Responsable Services Qualité et Développement Durable

2010 sera l'année de la biodiversité. Cette année plus que jamais, l'évaluation de la biodiversité soulève des questions tant pour la recherche que pour les acteurs de terrain.
Au coeur du vignoble du grand Sud dans la démarche collective « Cap sur le Développement Durable » des vignerons représentant des superficies viticoles importantes se sont rassemblés afin d'étudier les réserves de biosphère existantes sur leur territoire.

De nombreux acteurs impliqués

L'étude pratique et concrète de la biodiversité sur un territoire mobilise largement autant sur le plan des disciplines scientifiques que sur le plan des acteurs de la société.

Dans ce cadre, l'ICV coordonne avec le soutien des régions et l'expertise du Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) ce type de démarche.

Cette démarche est l'occasion d'une rencontre entre vignerons, chercheurs, acteurs de la conservation, gestionnaires d'espaces, formateurs et enseignants, décisionnaires de politiques publiques.

Il s'agit de créer des liens entre les différents acteurs sociaux, de développer un dialogue et de renforcer leur synergie afin d'innover et de renforcer la pertinence dans la complexité des objectifs de gestion du territoire.

Cette ambition de partage est le seul moteur du recensement exhaustif de l'état de conservation de la flore et de la faune endémique et remarquable. Cette première étape est essentielle à la perception des milieux aquatique, terrestre, éolien dans lesquels évoluent cette biodiversité.

L'utilisation de l'expérience des anciens, par leur témoignage, menée par les scientifiques permet de conserver l'idée du passé et de valoriser l'existant afin d'innover et d'imaginer ensemble des pistes pour la conservation de demain.

Au cours de cette démarche, l'alternance entre temps d'exposés/débats en salle et sorties sur le territoire afin de poser les réflexions et discussions sur des cas concrets est favorisée.

Indicateurs de biodiversité

La notion d'**indicateurs de biodiversité** est un thème qui apparaît pertinent dans le cadre de la fixation d'objectifs :

- pour évaluer les changements en cours, afin d'adapter les politiques et les usages au niveau local.
- pour répondre à une demande croissante d'évaluation des mesures de protection de la biodiversité par les pouvoirs publics (Mesures Agri-Environnementales);
- comme moyens de communication sur l'état de la biodiversité, pertinents pour les scientifiques, les politiques, les gestionnaires, les médias …
- par nécessité de disposer de moyens fiables et acceptés par tous pour évaluer la situation de la biodiversité sur un territoire géré par de multiples acteurs aux enjeux parfois contrastés
- par la formation des futurs acteurs de terrain à la « mesure », depuis la rédaction des référentiels jusqu'à la mise en oeuvre des formations et leur évaluation.

De la réflexion à l'action

A partir de l'identification des enjeux, la mise en place d'actions concrètes, établies par consensus entre les différentes parties intéressées, traduit leur engagement réel en faveur de la préservation de la biodiversité.

Cette démarche essentielle à la préservation du patrimoine environnemental doit être gérée dans le temps (court, moyen et long terme), c'est un gage d'efficacité donc de développement durable.

En plus son intérêt intrinsèque, le diagnostic de biodiversité permet de valoriser des indicateurs qui vont permettre de suivre dans le temps l'impact environnemental de la cave. Avec la formation, le bilan carbone, le diagnostic de durabilité et le diagnostic de performance énergétique, ce diagnostic de biodiversité fait partie des outils développés par l'ICV au bénéfice des caves qui souhaitent engager une démarche de développement durable.

Les premiers diagnostics de biodiversité ont été mis en œuvre par les entreprises coopératives : EVOC (11), Les Vignerons du Mont Tauch (11) et Sieur d'Arques (11) dans la cadre de la démarche Collective « Cap sur le Développement durable en Cave coopérative », qui associe également Les Vignobles Dom Brial (66), Les Vignerons de Laudun Chusclan (30), Les Vignerons de Caractère (84), Les Vignerons du Mont Ventoux (84), Jaillance (26), La Cave de Tain (26), Le Moulin de La Roque (83).

Le niveau de prise en compte de l'environnement et des impacts sociaux territoriaux dans le développement économique de ces entreprises leur permet d'utiliser la Marque « Vignerons en Développement durable » qui concrétise leur engagement.